

PROJETS INTER- DISCIPLINAIRES EN PARTENARIAT

OBJECTIFS

- > Participer et offrir différemment une rencontre entre plusieurs domaines culturels (danse, théâtre, musique...),
- > aider à la création artistique, la proposer et la partager.

DESCRIPTIF

La classe doit être sensibilisée par l'enseignant avant le démarrage du projet.

- >Présentation du thème et du projet, médiation et visite de l'exposition, laisser place à l'expression du public,
- >prolongations du vécu avec des réalisations plastiques possibles. Éventuels emprunts d'œuvres du Fonds de l'Artothèque et des documents en lien avec les projets. Organisation possible de rencontres avec des artistes.

Nombre de classe par séance : 1 classe

Durée : 2 heures séance

Lieu de déroulement : lieux définis en fonction du projet.

Évaluation : bilan écrit et visuel.

Indicateurs financiers : 47 € par séance et par intervenant pris en charge par la Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire Istres-Ouest Provence.

Participations financières demandées : aucune

Modalités techniques et de fonctionnement : posséder la carte professionnelle en cours de validité de la Médiathèque intercommunale pour l'emprunt des œuvres.

Rencontre préalable aux projets.

Définition du calendrier d'interventions.

PARCOURS
DE L'ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET CULTURELLE
EN MILIEU SCOLAIRE
2021/2022

ARTS VISUELS

PUBLIC

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE

CONTACTS

ARTOTHÈQUE INTERCOMMUNALE,
MÉDIATHÈQUE

Responsable : **Béatrice Beha**
beatrice.beha@ampmetropole.fr
Médiateur : **Laurent Michelangeli**
laurent.michelangeli@ampmetropole.fr
04 90 58 53 53 - Poste 2725



TERRITOIRE
ISTRES
OUEST PROVENCE